P = puissance frigorifique négative en kWh de l'installation.

Certificats d'économies d'énergie

Opération n° **BAT-EQ-18**

Sous-refroidissement du liquide d'une installation de production de froid négatif

1. Secteur d'application :
Bâtiment tertiaire : locaux de commerce de distribution alimentaire de surface de vente inférieure à 5000 m².

2. Dénomination :

Sous-refroidissement du liquide d'une installation de production de froid négatif.

3. Conditions pour la délivrance de certificats :

Une attestation d'un sous-refroidissement du liquide de l'installation de production de froid négatif d'au moins 20 °C au-dessous de la température de condensation, après réalisation de l'opération, doit être fournie par l'installateur.

4. Durée de vie conventionnelle :

7 ans.

5. Montant de certificats en kWh cumac :

8 700 kWh cumac × P.

P = puissance frigorifique négative en kWh de l'installation.

Certificats d'économies d'énergie

Opération n° **IND-BA-06**

Bloc autonome d'éclairage de sécurité à faible consommation

1. Secteur d'application :
Industrie.

2. Dénomination :

Installation d'un bloc autonome d'éclairage de sécurité à faible consommation, dont la puissance consommée est inférieure à 1,6 W.

Les blocs autonomes d'éclairage de sécurité (BAES) assurent le balisage des sorties et des chemins d'évacuation des locaux industriels en cas de disparition de la source d'alimentation normale.

3. Conditions pour la délivrance de certificats :

Installation réalisée par un professionnel.

4. Durée de vie conventionnelle :

10 ans.

5. Montant de certificats en kWh cumac :

400 kWh cumac.

Certificats d'économies d'énergie

Opération n° **IND-BA-07**

Dispositif de gestion horaire d'une installation d'éclairage intérieur

1. Secteur d'application :
Industrie.

2. Dénomination :

Installation d'un dispositif de gestion horaire d'une installation d'éclairage artificiel intérieur.

3. Conditions pour la délivrance de certificats :

Sans objet.

4. Durée de vie conventionnelle

12 ans.

5. Montant de certificats en kWh cumac :

MODE DE FONCTIONNEMENT du site	MONTANT UNITAIRE (en kWh cumac)		PUISSANCE DE L'INSTALLATION d'éclairage (en kW)
1 x 8	14 700	X	P
2 x 8	21 400		
3 x 8 avec arrêt le week-end	16 500		

Certificats d'économies d'énergie

Opération n° **IND-BA-08**

Système de mise au repos automatique de blocs autonomes d'éclairage de sécurité

1. Secteur d'application :
Industrie.

2. Dénomination :

Installation d'un système de mise au repos automatique de BAES asservi à la coupure générale de l'éclairage normal, permettant de couper l'alimentation électrique de ces blocs pendant les périodes de fermeture ou de non-exploitation, tout en préservant leur aptitude à remplir leurs fonctions de sécurité.

3. Conditions pour la délivrance de certificats :

Installation réalisée par un professionnel.

4. Durée de vie conventionnelle :

8 ans.

6. Montant de certificats en kWh cumac :

MODE DE FONCTIONNEMENT du site	MONTANT UNITAIRE (en kWh cumac)		
1 x 8	350	X	N
2 x 8	200		

N : nombre de blocs commandés par l'automatisme de mise au repos.

Certificats d'économies d'énergie

Opération n° **IND-BA-09**

Luminaire pour tube fluorescent T5 sur un dispositif d'éclairage intérieur

1. Secteur d'application :
Industrie.

2. Dénomination :

Installation d'un luminaire T5 sur un dispositif d'éclairage artificiel intérieur.

3. Conditions pour la délivrance de certificats :

Sans objet.

4. Durée de vie conventionnelle :

15 ans.

5. Montant de certificats en kWh cumac :